



éditorial

Avec ce numéro 3, « La Lettre » entend s'inscrire dans la durée pour constituer l'un des outils de communication de « Gens de France » et de son Président, le Prince Jean de France.

Un des outils mais désormais plus le seul avec l'ouverture, le 15 novembre, du site Internet de l'association qui permettra à tous ceux qui peuvent bénéficier de ce service d'avoir des renseignements en ligne sur les actions et le fonctionnement de « Gens de France » et les informations les plus récentes sur les activités du Prince.

Celles-ci ont encore été très denses au cours du trimestre écoulé, marquées notamment par des voyages instructifs dans leur contenu, forts dans leur signification et donc porteurs d'espoir pour l'avenir. A chaque fois, le Prince a pu s'exprimer devant un public toujours nombreux et attentif.

« La Lettre » revient ainsi sur deux voyages que le Prince a effectué au printemps dernier, dans le Nord et dans le Puy-de-Dôme, en publiant des extraits des discours qu'il a prononcés à l'issue de ses visites à Bouvines et à Randan et qui lui ont permis en particulier d'affirmer son souci et celui de l'association de se mobiliser pour la sauvegarde du patrimoine.

Deux villages petits sur la carte mais grand dans le cœur du Prince Jean de France et qui aujourd'hui encore vivent dans la mémoire d'une bataille royale pour l'un, d'une résidence royale pour l'autre. Deux villages, habités par des Gens de France qui veulent se rappeler leur passé pour mieux se projeter dans l'avenir.

Patrice Vermeulen
Secrétaire général

De Bouvines à Randan

En Mars dernier, le Prince Jean s'est rendu dans le nord de la France et notamment à Bouvines ; en Juin il a inauguré l'exposition « Chasses Royales » à Clermont-Ferrand après avoir visité le Domaine Royal de Randan. Voici des extraits des discours que le Prince a prononcés lors de ces visites.

BOUVINES

« Nous voici à Bouvines. Bouvines, c'est un nom historique, c'est une date historique aussi. Il me plaît aujourd'hui de nous retrouver à Bouvines. Cela fait déjà plusieurs années que j'y pensais : au cours d'un de mes déplacements en France, un jour aller à Bouvines ! Cette pensée m'enchantait.

Et puis ce voyage dans le Nord a été organisé. J'y ai vu votre « Nord », travailleur, industriel, commerçant, dans quelques-uns de ses pôles les plus prestigieux ; j'y ai vu votre capitale, Lille, rendez-vous de la grande et véritable culture européenne, si magnifiquement illustrée par l'exposition « Rubens ». ... L'industrie, l'agriculture, les structures et les représentations locales, l'activité sociale et caritative, le domaine culturel, le sport, ainsi j'aurai vu ici l'essentiel comme en chacun de mes déplacements en France.

Mais il était normal que chez vous cela s'achevât à Bouvines. Lieu hautement symbolique ! Tout ça, tout ce qui fait le dynamisme de votre région, c'est pour la victoire de la France. Non plus militaire

heureusement mais économique, sociale, spirituelle et, dans son sens le plus vrai et le plus général, politique. Pour reprendre une expression courante de nos jours, que Bouvines soit le symbole de « la France qui gagne ». « La France qui gagne », cela me plaît, cela vous plaît, cela nous plaît. Vous êtes venus nombreux en famille pour célébrer Bouvines, merci ! Soyez, soyons la France qui gagne.

J'ai admiré tout à l'heure les vitraux. Ils illuminent l'histoire. Bouvines n'est pas une victoire du hasard. Elle est la victoire française par excellence. Nous avons affaire à forte partie, Empire et Europe coalisés. Mais la France aussi s'est coalisée ; plus exactement, elle s'est unie, elle s'est réunie autour de Philippe-Auguste son roi. Dans toutes ses composantes sociales et particulièrement dans ses forces communales et populaires.

Bouvines nous dit que la France ne doit jamais désespérer. Ce modèle de nation est œuvre de courage. »

RANDAN

« Il y a une semaine, je participais déjà à l'inauguration d'une exposition consacrée aux chasses royales, plus hexagonales celles-là, présentée au Musée du Château de Chantilly, qui fut la propriété de mon aïeul, le Duc d'Aumale. Au delà de la différence d'époque et de contexte, je trouve ici aussi un grand intérêt auquel s'ajoute une profonde émotion. ...

A côté de l'intérêt, j'ai aussi cité l'émotion, car celle-ci est bien réelle. En répondant à la délicate invitation qui m'a été faite de venir participer à l'inauguration de cette exposition, je ne suis pas venu en simple curieux mais, comme vous le savez, j'ai mis mes pas dans les pas de mes pères.

Ainsi, grâce à la diligence du Conseil régional d'Auvergne, j'ai pu me rendre ce matin au Domaine royal de Randan, qui fut construit pour la Princesse Adélaïde, sœur du Roi Louis-Philippe, d'où proviennent les collections qui sont présentées ce soir.

Si le château a connu de profonds sinon d'irréremédiables dommages, le parc n'a rien perdu de sa splendeur et en parcourant ses allées, je me suis rappelé des récits que mon grand-père, le Comte de Paris, aimait à rapporter en se souvenant des visites qu'enfant, il avait rendu à sa propre grand-mère, la Comtesse de Paris, qui avait pour son domaine un profond attachement.

A travers l'exposition de ce soir, je suis aussi sensible à l'hommage qui est rendu à mon arrière grand-oncle, le Duc de Montpensier, qui nourrissait pour les expéditions scientifiques une grande passion. Au delà de son propre plaisir, il trouvait dans cette activité imposée par l'exil, le moyen de servir et de se rendre utile.

Je voudrais donc ce soir, en mon nom et au nom de la Maison de France, exprimer publiquement ma plus sincère gratitude aux pouvoirs publics pour leur action en faveur de la sauvegarde et de la promotion des biens issus de notre famille.

Devant cette mobilisation qui témoigne du respect porté à l'action de notre famille et à sa place dans l'histoire de notre pays, je ne peux ni ne veux me poser en simple témoin, estimant que le nom que je porte, et qui justifie ma présence ici ce soir, m'oblige plus qu'il ne me confère de droits.

Déjà, mon grand-père, le Comte de Paris, en accord avec l'Etat,

avait mis en place la Fondation Saint-Louis, afin de garantir la gestion et donc la pérennité du patrimoine immobilier appartenant à la Famille de France. A la suite de ma visite d'aujourd'hui, il me semble que les conditions sont réunies ici, en Auvergne, où la Fondation Saint-Louis possède la forteresse de Bourbon-l'Archambault, pour dégager un partenariat actif et fécond entre la Fondation et les responsables publics du secteur culturel.

Pour ma part, j'ai mis sur pied l'an passé l'Association « Gens de France » ; la défense du patrimoine national constituera l'un des axes majeurs de son action. »

Jean de France
Duc de Vendôme

d'hier à demain... d'hier à demain... d'hier à demain... d'hier à demain... d'hier à

L'agenda du Prince

■ Au cours des derniers mois, le Prince s'est déplacé en Turquie. Après avoir assisté au mariage du Prince des Asturies à Madrid, il a inauguré l'exposition sur la chasse au château de Chantilly. Et comme indiqué ci-dessus, le Prince s'est rendu en Auvergne.

■ En octobre, le Prince Jean présidera l'Assemblée générale de l'Association Gens de France.

■ Du 21 au 24 octobre aura lieu le déplacement à Bordeaux et dans le Bordelais. Les 5 et 6 décembre, le Prince se rendra à Beauvais et à Clermont de l'Oise.

■ En 2005, la Messe du 21 janvier, à Paris, sera célébrée à 12 heures à Saint Germain – l'Auxerrois. Suivront des voyages en Tunisie en février, puis en avril à l'île d'Ouessant.

■ Plus tard, sont prévus un voyage à Albi, Castres et Gaillac en mai et un à Rome en juin.

L'Association

■ Lors de l'Assemblée Générale de l'Association, les réalisations de l'année seront présentées : les trois numéros de la présente lettre, une nouvelle édition du dossier de presse du Prince (sous format papier mais aussi informatique), ainsi que le site internet de l'Association dont la mise en ligne est prévue pour le 15 novembre. Une photo du Prince sera remise à chaque participant.

Gens de France

32, avenue de Paris,
78000 Versailles.

Courriel :
gensdefrance@yahoo.fr



Gens de France

ASSOCIATION GENS DE FRANCE NOTICE DE PRESENTATION

Lancée en juin 2003 à l'initiative et sous la présidence de SAR le Prince Jean d'Orléans, Duc de Vendôme, l'Association « Gens de France » est une association déclarée de la loi de 1901 dont l'objet est de contribuer à l'amélioration des relations entre les personnes, au bien de la France et à son rayonnement à l'étranger.

Une œuvre personnelle

En mettant sur pied cette association, le Prince a souhaité affirmer sa volonté de jouer pleinement son rôle de Dauphin de France, dans la fidélité à la tradition reçue de ses Pères et en se situant totalement dans les réalités du monde contemporain.

Il s'agit donc d'une œuvre personnelle voulue par le Prince pour prendre sa place et sa part dans la vie économique, sociale et culturelle de son pays envers lequel son nom et son rang l'obligent à une responsabilité particulière.

L'Association « Gens de France » n'est donc pas un parti politique, ou un mouvement monarchiste, ou encore un cercle mondain, mais une structure opérationnelle tournée vers l'action pour la réalisation et la concrétisation de projets qui entrent dans l'objet de l'association.

Avec les « gens de France »

Pour y parvenir, le Prince souhaite s'appuyer sur les « gens de France » à la rencontre desquels il va depuis maintenant six ans, lors de voyages effectués en France et à l'étranger. Ce sont des femmes et des hommes de talent et de conviction qui, dans leur famille, par leur travail et sur leur lieu de vie, tissent jour après jour ce lien social sans lequel il n'y a pas de vie nationale commune possible. Ils témoignent, avec autant d'efficacité que de modestie, de la présence et de la permanence du génie propre à notre pays.

En adhérant à l'association, les membres s'engagent donc, au delà de leur attachement à la personne du Prince, à participer, à leur niveau et selon leurs possibilités, à cette démarche volontariste au service de la France

Pour porter des actions

Conformément aux orientations fixées par le Prince, l'Association « Gens de France » va, dans un premier temps, développer son action sur trois axes de travail :

- la défense du patrimoine, en particulier celui légué par la Maison de France qui participe au rayonnement culturel de notre pays et à la promotion des arts.
- le développement de la francophonie par la promotion du savoir-faire économique français à l'étranger, par un soutien apporté à la présence et à l'expansion des entreprises françaises, notamment familiales, implantées ou susceptibles de s'implanter hors du territoire national.
- une attention particulière sera accordée à l'enfance et au handicap dans le respect de la dignité de la personne appréhendée dans sa dimension spirituelle, morale et sociale.

Ainsi le Prince entend-il assumer à son tour et à sa place la vocation millénaire de la Maison de France, celle de servir la France et les Français.